

Accompagnement des lycéens dans le cadre de la phase complémentaire parcoursup

À partir du 23 juin et jusqu'au 14 septembre 2022, la phase complémentaire permet aux lycéens de formuler de nouveaux vœux et d'accepter des propositions d'admission dans des formations ayant des places disponibles. Cette phase est ouverte à tous mais elle s'adresse en priorité aux élèves n'ayant reçu aucune proposition d'admission. Il est important que les établissements d'origine accompagnent leurs élèves ou étudiants dans leur recherche d'une solution d'admission sur places vacantes.

➤➤➤ 1^{er} entretien

- **Récupérer en amont**, les bulletins scolaires, la fiche Avenir du lycéen et le tableau Parcoursup de la classe. Cela permettra de s'assurer que l'élève peut bénéficier de la phase complémentaire.
- **Rappel** : la phase complémentaire est ouverte à tous les élèves de terminale mais elle s'adresse en priorité aux candidats qui n'ont pas encore reçu de proposition d'admission au 23 juin et pour lesquels un accompagnement est nécessaire. Les candidats peuvent formuler, **du 23 juin au 14 septembre 2022 à 23 h 59, jusqu'à 10 nouveaux vœux sur Parcoursup pour des formations disposant de places disponibles**. À compter du 23 juin, ils peuvent consulter les formations disponibles via le moteur de recherche des formations sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr).
- **Attention**, cette phase **ne permet pas à un candidat de formuler un vœu pour une formation déjà demandée en phase principale** mais il peut choisir une formation similaire dans un autre établissement. Toutefois, lorsqu'il s'agit :
 - **d'un portail de licences**, il peut formuler un vœu pour une licence non sélectionnée en phase principale, si celle-ci est disponible en phase complémentaire ;
 - **d'une classe prépa ECG** (prépa économique et commerciale, voie générale) qui propose plusieurs parcours ou **d'un groupement commun** (exemple : les regroupements d'écoles d'ingénieur), pour lesquels il avait été accepté en phase principale, il peut formuler un vœu pour un parcours ou une école non sélectionné en phase principale, si celui-ci est disponible en phase complémentaire.
- **Un livret « Phase complémentaire: mode d'emploi »** détaillant le fonctionnement de la phase complémentaire est mis à votre disposition sur [Eduscol](https://eduscol.education.fr).

>>> Informations personnelles

Nom

Prénom

Bac préparé

Numéro dossier Parcoursup

>>> Objectif 1: questionner et réfléchir sur les résultats Parcoursup

D'après vous, pourquoi aucun vœu ou aucune candidature n'a abouti à une proposition ?

« Faire le lien avec les attendus nationaux et locaux du supérieur et les critères généraux d'examens des vœux. »

Cohérence du parcours

Résultats scolaires

Filières sélectives ou non

Profil, notamment par rapport aux attendus et au bac d'origine



Motivation

Taux d'accès global et par voie de bac, sur la formation et/ou sur l'établissement

Autre

➤➤➤ **Objectif 2 : préparation à la saisie de nouveaux vœux dans le cadre de la procédure complémentaire**

En fonction de ces éléments, quelles autres pistes pourriez-vous envisager ?

En cohérence avec votre parcours, vos intérêts et points d'appui

En cohérence avec vos résultats scolaires

En diversifiant les formations, en termes de diplôme et/ou de spécialité (voir notamment les formations similaires sur Parcoursup)

En diversifiant les établissements, se renseigner sur [« l'aide à la mobilité »](#) Parcoursup

>>> Objectif 3: explorer d'autres solutions en identifiant des personnes et des ressources à consulter

Synthèse du 1^{er} entretien, mise en œuvre attendue et ressources proposées (à envoyer à l'élève)

Ressources pour l'aide à la formulation de nouveaux vœux

Vœux envisagés pour la phase complémentaire

>>> 2^e entretien

Faire le point sur les démarches effectuées et envisager l'analyse des leviers, obstacles et ajustements qui peuvent être identifiés

Éventuellement, nouvelles ressources et/ou nouveau(x) projet(s)

➤➤➤ 3^e entretien

Faire le point sur les démarches effectuées et envisager l'analyse des leviers, obstacles et ajustements qui peuvent être identifiés

Éventuellement, nouvelles ressources et/ou nouveau(x) projet(s)

Points d'attention et conseils au fil des entretiens :

➤ Une formation apparaît uniquement dans le moteur de recherche des formations lorsqu'elle a des places disponibles. De nouvelles formations peuvent être inscrites au fur et à mesure en phase complémentaire, il est donc recommandé de consulter régulièrement le moteur de recherche des formations.

➤ Un candidat peut formuler des vœux sur l'ensemble du territoire, il ne faut pas hésiter à élargir sa zone de recherche. Des aides (logement, aide à la mobilité pour les lycéens boursiers, bourse) sont prévues pour accompagner les candidats qui acceptent une proposition d'admission en dehors de leur académie. Plus d'infos : www.etudiant.gouv.fr/rentree2022.

➤ Un candidat peut penser, parfois à tort, que seule une filière de formation précise lui permet de réaliser son projet personnel ou professionnel. Il ne faut pas hésiter à examiner avec lui d'autres possibilités. Dans le moteur de recherche des formations sur Parcoursup, pour chaque formation sont identifiées des « formations similaires » qui peuvent élargir les opportunités du candidat.

➤ La date limite de réponse est toujours affichée en face de chaque proposition d'admission :

- **Pour une proposition reçue entre le 24 juin et le 23 août 2022 : vous avez 2 jours pour répondre ;**
- **Pour une proposition reçue entre le 24 août et le 16 septembre 2022 : vous avez 1 jour pour répondre.**

Ce délai raccourci permettra à plus de candidats d'obtenir des réponses avant la rentrée. Les dernières propositions d'admission seront envoyées le 16 septembre 2022.

➤ Si l'élève est en situation de handicap, porteur d'une maladie invalidante, charge de famille ou sportif de haut niveau et que sa situation justifie la nécessité d'une admission à proximité d'une zone géographique, il peut saisir **la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de son académie via son dossier Parcoursup.**

➤ Si l'élève est toujours **sans aucune proposition d'admission dans son dossier Parcoursup au 1^{er} juillet**, il peut solliciter la CAES de son académie depuis son dossier Parcoursup pour l'aider à trouver une formation au plus près de son projet et en fonction des places disponibles.

Annexes

RESSOURCES GÉNÉRALES SUR LES FORMATIONS

Le moteur de recherche des formations disponibles en phase complémentaire sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr) pour consulter les fiches détaillées des formations et évaluer ses probabilités d'accès (attendus des formations, nombre de candidats et de places).

Le site de l'Onisep : <https://www.onisep.fr>

Le site Terminales2021-2022 : <http://www.terminales2021-2022.fr/>

RESSOURCES SUR LA PROCÉDURE OU SUR VOTRE DOSSIER PARCOURSUP

La rubrique questions fréquentes sur Parcoursup.fr :
<https://www.parcoursup.fr/inwdex.php?desc=questions>

La rubrique contact pour poser toutes ses questions sur le dossier Parcoursup

Le numéro vert Parcoursup : 0 800 400 070

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) du secteur

Les comptes sociaux Parcoursup :
Twitter @Parcoursup_info / Facebook @Parcoursupinfo

Les démarches à réaliser pour demander des aides financières et un logement :
www.etudiant.gouv.fr/rentree2022

SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac>